

Seabiscuit: des saveurs et des valeurs

Entreprise sociale et solidaire

Créée et dirigée par Thierry Li, cette biscuiterie artisanale revendique ses racines locales et sa démarche solidaire.

«L'entreprise a été créée en septembre 2011. Une période que nous avons mise à profit pour étoffer notre gamme – nous commercialisons aujourd'hui sept produits différents – et nous assurer que nos produits plaisent aux consommateurs. Aujourd'hui, nous savons que c'est le cas, alors nous allons délaissier la commercialisation sur les marchés pour être distribués dans les grandes surfaces. Des contrats sont signés ou en passe de l'être avec des enseignes comme Alima, Cora, Auchan ou Match», explique Thierry Li, le fondateur et patron de Seabiscuit, une petite entreprise qui fabrique des biscuits.

Et du lien social également. Seabiscuit a, en effet, pour particularité d'être une entreprise sociale et solidaire. Cela signifie que l'ambition n'est pas uniquement le profit, même s'il est important que l'entreprise gagne de l'argent pour assurer son développement.

«Economique, collective et humaine»

«Mon ambition est de favoriser la diversité et d'afficher ma solidarité avec mes collaborateurs handicapés. J'avais également envie de prouver qu'il est possible de produire des biscuits au Luxembourg, avec des matières premières essentiellement locales», explique le jeune responsable. Concrètement, cela se traduit de multiples façons.

La fabrication des biscuits a été confiée à l'association Yolande du groupe Elisabeth (au départ, la fabrication était assurée par un atelier protégé de Wiltz, mais il ne disposait pas des moyens nécessaires pour pouvoir augmenter la production), qui dispose d'un atelier protégé accueillant des personnes handicapées et qui est spécialisé dans la boulangerie-pâtisserie.

La gouvernance est également totalement transparente.

Des outils de travail visant à faciliter le travail de certaines personnes handicapées ont également été imaginés pour intégrer le maximum de personnes.

«Il s'agit vraiment d'une aventure économique, collective et humaine», résume le jeune manager, diplômé de la ESC Business School de Toulouse.

Pour l'accompagner dans son projet et son développement, Thierry Li a notamment participé au parcours 1,2,3 GO Social, déve-



«Pas question de faire du handicap un argument commercial. Nos biscuits se vendront parce qu'ils seront bons», insiste Thierry Li, le patron de Seabiscuit

Photo: Focalize, Emmanuel Claude

loppé par Business Initiative afin de soutenir les jeunes entreprises à impact social, et dont il a été le premier lauréat.

Il a également décroché le prix Etika, dans la catégorie projets indépendants, ce qui lui a notamment permis d'investir dans une nouvelle machine installée dans les ateliers de Yolande, destinée non pas à remplacer des bras mais, au contraire, à produire davantage pour donner plus de travail encore. Depuis un an, il s'est également engagé dans le programme Business Mentoring (voir encadré). «En tant que petit entrepreneur, j'ai toujours la tête dans le guidon. Je me charge d'élaborer les recettes, je participe à la fabrication et à la distribution. Je m'occupe également de l'administratif et de la commercialisation. Bref, c'est lourd. J'ai donc besoin d'être accompagné pour confronter mes idées et enrichir ma réflexion. En repositionnant l'entreprise, pour passer des marchés à la grande distribution, je me suis aventuré en terre inconnue. Mon coach m'a aidé à y voir plus clair», précise Thierry Li qui voit déjà plus loin. Dans les mois à venir, si les résultats suivent,

Seabiscuit va encore étoffer sa gamme de biscuits, voire développer d'autres produits, et embaucher si possible. «J'espère que le chiffre d'affaires va effectivement fortement se développer (environ 10.000 euros de CA en 2012). Mais pas question pour autant de remettre en cause mes valeurs. Il n'est pas ques-

tion, par exemple, de faire du handicap un argument commercial. Nos biscuits se vendront parce qu'ils sont bons et parce que nous avons su développer une stratégie commerciale pertinente et efficace», conclut le patron de Seabiscuit.

FABRICE BARBIAN

BUSINESSMENTORING: UN BOOSTER

«J'ai assisté à une présentation de BusinessMentoring et j'ai été séduit par la démarche. J'ai donc postulé. J'ai alors présenté l'entreprise à plusieurs mentors. René Grosbusch qui dirige une entreprise dans l'alimentaire (Marcel Grosbusch et fils, spécialisée dans la commercialisation de fruits et légumes) s'est montré intéressé par ma démarche. Nous nous sommes donc rencontrés pour apprendre à nous connaître. Et cela a fonctionné. Depuis le mois de mai 2013, nous nous voyons régulièrement pour travailler sur la stratégie à adopter pour développer Seabiscuit. J'avais déjà l'idée de me repositionner sur le marché de la grande distribution mais il est certain que son expérience en la matière m'a fait gagner du temps même s'il n'a jamais été question qu'il fasse une partie du travail à ma place. Il m'a, en partie, ouvert son carnet d'adresses mais c'est à moi de prendre les contacts et de faire le nécessaire. Nous avons signé une convention pour 18 mois, il nous reste encore 6 mois à collaborer. Tant mieux car c'est une collaboration qui me booste vraiment», souligne Thierry Li.

BTS, pour Bosser Tout de Suite

L'Ecole de commerce et de gestion (ECG) a enquêté sur l'employabilité de ses BTS

Le brevet de technicien supérieur, un sésame pour décrocher un job rapidement.

Le BTS est un diplôme qui a bonne presse auprès des chefs d'entreprise, notamment car cette formation a une dimension «pratique», via une période de stages en entreprise, qui permet aux étudiants d'être rapidement opérationnels.

Cela se confirme une fois encore, au travers de l'enquête d'employabilité réalisée par l'IUIL (Institut universitaire international Luxembourg) pour le compte de l'Ecole de commerce et de gestion (ECG). Une enquête qui visait à évaluer précisément l'employabilité des diplômés des trois BTS assurés par l'ECG: le BTS Assistant de direction, le BTS Gestionnaire comptable et fiscal et le BTS Gestionnaire en commerce et marketing.

Pour ce faire, l'IUIL a interrogé les diplômés des cinq dernières années. On y apprend que 36%

des répondants sont directement passés, à la fin de leurs études, d'un contrat de stage vers un contrat de travail au sein de la même entreprise.

Créateurs d'entreprise

Parmi les diplômés qui ont choisi de travailler, 56,5% disent avoir signé un contrat de travail dans un délai d'un mois après l'obtention de leur diplôme.

En moins de deux mois, tous les autres ont également trouvé du travail.

Un job en phase avec leur niveau d'études puisque 83% ont été en-

gagés (et donc rémunérés) au niveau bac +2, voire bac +3 pour une partie d'entre eux.

«Fait très motivant pour les partenaires scolaires: 36% des personnes ayant répondu à l'enquête envisagent de créer leur propre entreprise à long terme et 2% d'entre elles sont déjà indépendantes», précise l'ECG dans un communiqué.

Autre constat notable: alors qu'un tiers des sondés disent s'être orientés vers un BTS suite à un échec à l'université, le BTS s'avère être un bon tremplin pour renouer avec des études supérieures. 59% des anciens étudiants ont pour-

suivi leurs études après le BTS et seuls 8% d'entre eux ont abandonné en cours de route et cela alors que leurs formations initiales (pré-BTS) sont très diverses.

Au-delà de la satisfaction, la direction de l'Ecole précise avoir demandé à l'IUIL de profiter de cette enquête pour collecter également des informations concernant les parcours professionnels et les projets professionnels des diplômés afin d'adapter les formations aux exigences actuelles du marché du travail et d'orienter au mieux les futurs étudiants.

F.B.

Bon pour l'effort

Etude Randstad sur le sport et le travail

Pour être en bonne santé, mieux vaut manger sainement et pratiquer une activité physique.

Cela n'est pas un scoop: il faut faire du sport!

Mais que disent les salariés et les chefs d'entreprise sur le sujet quant à l'impact du sport sur le travail et quelles sont les habitudes en la matière?

C'est ce qu'a cherché à savoir le spécialiste des services en ressources humaines, Randstad, dans le cadre son enquête trimestrielle Workmonitor menée dans 33 pays.

Notamment au Luxembourg, où 6.884 personnes résidant et travaillant au Grand-Duché ont été interrogées courant janvier 2014.

On y apprend que 70% des travailleurs à travers le monde pensent être plus performants lorsqu'ils pratiquent une activité sportive régulière, les salariés d'Amérique latine et d'Asie se montrant plus convaincus que les Européens.

C'est un peu moins vrai pour les «Luxembourgeois».

Si deux tiers des salariés disent que pratiquer un sport (ou faire de l'exercice) est effectivement une priorité pour avoir un mode de vie sain, ils ne sont que 50% à estimer que cela accroît leurs performances. Malheureusement, l'étude ne précise pas quelle est la part de «sportifs réels» au sein de l'échantillon, autrement dit qui pratiquent, au-delà d'être convaincus des bienfaits.

En revanche, les salariés du pays qui font du sport ne sont que 22% à le pratiquer entre collègues, ce qui est le plus faible pourcentage

sur l'ensemble des pays étudiés. Cela s'explique certainement, en partie, par le fait que les frontaliers (donc de nombreux collègues) rentrent chez eux à l'issue de leur journée de travail.

En Chine, par exemple, 80% des employés font du sport avec leurs collègues. Si les préoccupations en termes de santé et de bien-être sont moins présentes, ce n'est pas nécessairement lié à des contraintes imposées par l'employeur, dixit Randstad.

Au Luxembourg, 45% des employeurs soutiennent activement le fait d'avoir un mode de vie sain et plus de 20% d'entre eux proposent des facilités pour faire du sport en installant des salles de sport au sein de l'entreprise ou proposant des réductions sur des abonnements externes.

Le sport, oui mais après le travail

«Près de 40% prônent une alimentation saine (notamment dans les restaurants d'entreprises)» précise l'enquête.

En revanche, pas question de pratiquer une activité physique durant les heures de travail.

Si 28% des employeurs interrogés dans l'ensemble des pays l'autorisent, c'est deux fois moins au Luxembourg (15%).

Cela dit, cela ne perturbe certainement pas les salariés puisque dans le même temps, ils sont 80% à déclarer que rester en forme relève avant tout de leur propre responsabilité et non pas de celle de leur employeur.

Pour résumer, si le sport est bon pour la santé et qu'il donne de l'énergie pour travailler, tant mieux, mais au Luxembourg, c'est avant tout une affaire qui relève de la sphère privée.

FABRICE BARBIAN

BON POUR QUOI?

•Pour le physique. Le sport améliore les capacités cardio-vasculaires, participe à prévenir différentes pathologies, élimine les toxines et tonifie la masse musculaire. Ce dernier point est tout particulièrement important quand on connaît les ravages des troubles musculo-squelettiques (TMS), notamment le fameux mal de dos.

•Pour le moral. Durant l'activité sportive, le cerveau libère des hormones qui ont pour intérêt d'être apaisantes (trop de sport rend également « accro », mais c'est un autre débat). Bref, le sport détend et permet de mieux gérer le stress quotidien. C'est également l'occasion de se défouler un bon coup pour évacuer la tension accumulée. Dans un autre registre, l'activité sportive est également une source de confiance en soi, ce qui facilite l'intégration et les relations au sein d'une équipe.

•Pour l'entreprise. Car ce qui précède a pour conséquence de réduire les arrêts de travail et de favoriser une bonne ambiance de travail. L'activité sportive, notamment en compétition, véhicule également des valeurs (respect des règles, fair-play, partage, dépassement de soi, quête de performance...) qu'il est possible de transférer dans l'activité professionnelle. Cela dit, même si l'employeur doit veiller à la santé de ses salariés, pas question de tomber dans l'excès inverse et de rendre le sport obligatoire. S'il y a bienfaits, c'est aussi car il y a du plaisir.

DÉVELOPPEZ VOS CAPACITÉS EN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

NOUVELLE FORMATION

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE DU CNAM :
MANAGEMENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU TRAVAIL DANS LES TPE/PME
 Début de la formation : 10 octobre 2014. Durée de la formation : ± 200 heures.

Acquérir les compétences nécessaires pour :

- comprendre, construire et évaluer une stratégie santé, bien-être et développement durable dans l'entreprise
- mettre en pratique une démarche de prévention et de promotion de la santé au travail
- connaître et utiliser les dispositions réglementaires pour préparer une action en matière de santé, bien-être et développement durable
- être capable de faire un état des lieux et d'implémenter une démarche RSE dans son entreprise.



LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTER
La formation continue de la Chambre des salariés

13 rue de Bragance
L-1255 Luxembourg
T +352 27 494 600
F +352 27 494 650
formation@LLLC.lu

Consultez tous les cours sur www.LLLC.lu




Thierry Li



“J’ai rejoint le programme pour vivre une expérience enrichissante humainement, qui permet au mentor d’en ressortir aussi grandi que le mentoré.”

MODALITÉS DE PARTICIPATION
Inscription et critères de sélection sur www.businessmentoring.lu
CONTACT : businessmentoring@cc.lu

BUSINESS MENTORING
PROGRESS IN BUSINESS






Partenaires Sociaux

« La solution informatique pour le calcul des salaires, la gestion du personnel, et des formations, pour les PME et les FIDUCIAIRES »

Présent aux GR-Business Days les 18 et 19 juin.

www.partenaires.lu
 Tél.: 26 44 78 51
commercial@partenaires.lu



MADE IN LUXEMBOURG
Depuis 2000